

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

2007/2218(ACI) - 16/04/2012 - Document annexé à la procédure

En complément du rapport 2011 sur l'application de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (voir résumé du 1^{er} document de base législatif daté du 16 avril 2012), la Commission présente un document joint donnant des informations détaillées sur l'application de la charte par toutes les institutions de l'UE et les États membres.

Ce document donne notamment **des informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes** (2010-2015), liée à la mise en œuvre de la charte.

En effet, la [stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) est pour la première fois cette année liée au rapport de mise en œuvre 2011 sur l'application de la charte. Ce document fournit une vision d'ensemble des performances et des activités organisées au niveau de l'Union dans le domaine de la stratégie du même nom. Les thèmes abordés sont les suivants : équivalence d'indépendance économique ; salaire égal pour travail égal ; égalité en matière de prise de décision ; respect de la dignité et de l'intégrité et lutte contre la violence fondée sur le sexe ; prise en compte de l'égalité dans le cadre de la politique extérieure.

Dans ce contexte, les éléments suivants ont été mis en évidence :

- présentation des cas réussis de respect de l'égalité dans le cadre économique et des affaires ;
- prise en compte de l'égalité dans le contexte de la stratégie Europe 2020 ;
- conséquences de la crise et des mesures de croissance pour les femmes et l'égalité hommes/femmes ;
- avantages à réduire l'écart de rémunération entre hommes et femmes au niveau européen pour la croissance et pour la lutte contre la pauvreté ;
- présentation de cas de réussites en matière de prise de décision plus équilibrée par et pour les femmes ;
- coût humain et économique de la violence faite aux femmes ;
- engagements de l'UE dans le domaine de l'égalité hommes/femmes dans le domaine de la politique extérieure et dans le cadre des organisations internationales.

L'ensemble de ces questions sont présentées avec des exemples concrets d'actions menées au niveau de l'Union et des États membres pris individuellement. Le rapport fournit également les statistiques les plus récentes sur la situation des femmes et des hommes, l'évolution pour chacun des sexes à travers le temps dans chacun des domaines concernés et les lacunes à combler au niveau de l'Union dans le domaine de l'égalité hommes/femmes.